

LA GUERRE DES GRANDS LACS : UN SYNDROME DE DESINTEGRATION REGIONALE

Basile PAPOTO,

Département de Géographe

Université de Bangui

Submitted : 2022-09-20

valued: 2025-10-10

validated: 2025-11-26

Résumé : Cet article est rédigé dans un contexte de reprise de la guerre des Grands Lacs déclenchée par le M23 à l'Est de la RD Congo. Une attention particulière a été accordée aux sources d'information que le lecteur pourra découvrir à travers les références bibliographiques pour chaque sous-titre traité en parcourant l'intégralité du texte dont la quintessence met en évidence l'origine de ce conflit ; sa pertinence est enrichie par la synthèse des idées nécessaires à sa compréhension dans un contexte géopolitique de violation du droit international au sens onusien du terme.

Son objectif est de tirer la sonnette d'alarme sur le danger que cette affreuse guerre fait courir à l'ensemble de l'Afrique centrale et orientale en émettant les signes avant-coureurs de désintégration régionale. Toutefois, la communauté internationale a fait des efforts pour tenter de trouver les solutions raisonnables à ce conflit qui perdure encore et qui pose la problématique suivante : La paix dans la région des Grands Lacs est-elle possible et comment y parvenir ?

Mots clés : Guerre, féodalité, géopolitique, surpeuplement, territoire.

Summary: This article is written in the context of the renewed Great Lakes war, triggered by the M23 in eastern DRC. Particular attention has been paid to the sources of information, which the reader can discover through the bibliographic references for each topic addressed by reading the text.

It highlights the war's origins by providing the necessary overview for understanding it within a geopolitical context of violations of international law, as defined by the UN. Its objective is to raise the alarm about the danger this terrible war poses to the whole of Central and East Africa, signaling the beginnings of regional disintegration. The international community has

made efforts to try to find reasonable solutions to this ongoing conflict, which raises the following question: Is peace in the Great Lakes region possible, and how can it be achieved?

Keywords: War, feudalism, geopolitics, overpopulation, territory.

INTRODUCTION : Depuis la veille des indépendances de 1960, l'Afrique centrale et orientale s'est heurtée à un mur d'incompréhension, dressé par de nouvelles réalités discriminatoires et d'instabilités dont le centre de gravité est localisé dans les pays des Grands Lacs où des fréquentes dissensions internes ont souvent éclaté en violences politico-ethniques de « haute intensité », semant le chaos général. Il en résulte un géorisque de pérennisation de l'insécurité, très élevée dont la configuration géopolitique inédite, forme la « ceinture de feu » des Grands Lacs. Le décryptage de la complexité des variables intégrées dans les causes conflictogènes et criminogènes de ces guerres régionales, fait ressortir une combinaison de plusieurs phénomènes majeurs au rang desquels il y' a l'explosion démographique au Rwanda – Burundi et l'Est de la RD Congo, la perceptibilité de pénurie des terres à vocation agro-pastorale et la pauvreté qui prennent une tournure alarmante.

Tels sont les défis à relever et les enjeux géopolitiques édifiés sur des rivalités de pouvoir et des considérations identitaires devenues la boîte de Pandore dont l'ouverture a provoqué l'explosion du mal dans la région de Grands Lacs. Le point culminant de ces dérives multilatérales, a été le génocide des Tutsis rwandais de 1994. Par la suite, la chute du Maréchal Mobutu du Zaïre en 1997, a envenimé ces événements majeurs en donnant naissance à des convulsions géopolitiques entre la RDC et le Rwanda appuyés par leurs alliés respectifs et des dissidences armées qui sont des nébuleuses aux relations imprécises et floues ; ces dernières, ayant conquis par la force la belle région montagneuse de l'Est de la RDC l'ont transformée en carrefour géostratégique de désintégration de l'Afrique centrale et orientale où règne un climat social exécrationnel. Comment en est-on arrivé là ?

Tout en étant persuadé « qu'il n'y a pas de hasard dans la marche de l'humanité », l'expérience en géopolitique démontre que les enjeux et rivalités de pouvoir sur des territoires convoités, s'exercent en fonction de leurs dimensions exprimées au kilomètre carré et que sur les petits territoires, « les antagonismes sont parfois très violents ». C'est le cas de « la Palestine avec Israël » au Proche Orient [Yves Lacoste, 2009, P 23]. Il en est de même du Rwanda et du Burundi en Afrique centrale. A cela, il faut prendre en compte leur histoire,

leurs déterminismes physiques en géographie, notamment les milieux naturels auxquels ils sont attachés pour mieux comprendre les causes conflictogènes de ces exterminations massives. C'est surtout la nature et ses ressources qui imposent aux peuples des modes de vie différents. « Elles font d'eux des sédentaires paisibles ou des nomades agressifs » disait Paul Claval [1995, P 3]. Cela soulève en fin de compte le problème de la coexistence pacifique des peuples des Grands Lacs qui a souvent volé en éclat en cédant la place à la barbarie et le ségrégationnisme ethnique décriés par la communauté internationale.

I. Qu'entend – on par guerre des Grands Lacs ?

L'expression « guerre des Grands Lacs » a été employée par François Soudan, Directeur de Jeune Afrique et Jean-Dominique Geslin, auteur d'un article publié dans le journal l'Intelligent, [Groupe J.A n° 2265, 2004, P 8 et 10] dans lequel ils ont évoqué en 2004 les événements de terreur qui régnait dans l'Est de la RD Congo, principalement à Bukavu. Evidemment, il s'agit d'une métaphore pour désigner explicitement quelques pays d'Afrique médiane, confrontés à des situations socio-politiques explosives qui sont rapportées par les médias, les ONG et certaines institutions internationales. Les autres acteurs étant le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya... Il s'agit principalement des pays appartenant à la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), une organisation d'intégration sous régionale créée le 20 septembre 1976 par le Zaïre d'antan, le Rwanda et le Burundi.

Certains de ces lacs sont parmi les plus grands du monde, à savoir : le lac Victoria (69500 km²) ; il est entouré par l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie ; le lac Tanganyika (32900 km²) bordé par la Zambie et le Burundi ; le lac Malawi (30.800 km²) au Nord du Mozambique et au Sud-Ouest de la Tanzanie ; le lac Turkana (8500 km²) au nord du Kenya ; le lac Albert (4500 km²) entre la RDC et l'Ouganda ; le lac Kivu (2700 km²) entre la RDC et le Rwanda. Il en existe encore avec de nombreux laquets dont la genèse hydrogéologique s'explique par leurs corrélations linéamentaires avec ce qu'on appelle « la Rift- vallée » ; celle-ci est la résultante des mouvements tectoniques, c'est – à dire la dynamique de l'écorce terrestre appelée en langage ésotérique, la tectonique des plaques, qui elle-même est une manifestation de la dérive des continents, une théorie de la disjonction gondwanienne élaborée par A. Wegener en 1915, expliquant les anciens mystères de la terre. au cours des ères géologiques.

« Le système de Rifts-Est africains est d'âge néogène (au Cénozoïque c'est-à-dire au tertiaire) il y a environ 23 millions d'années » [Gilbert Boillot et al. Dunod, 2008, P. 104].

Du point de vue de la géomorphologie, il a participé activement à la mise en place de beaux reliefs avec des hauts plateaux au climat tempéré surplombés par des massifs volcaniques dont les plus connus sont le Kilimandjaro en Tanzanie portant le point culminant de toute l'Afrique à 5895 m d'altitude ; il convient de citer aussi le massif volcanique de la chaîne des Virunga situé aux confins du Rwanda, de l'Ouganda et la RD Congo avec le mont Karisimbi (4519 m d'altitude) au nord-ouest [cf. les Guides d'Ecofinance, le Rwanda, 2008, P 8]. Ces beaux paysages ont valu au Rwanda le surnom de pays de « Mille collines ».

En général, les pays des Grands Lacs apparaissent comme des pays merveilleux dont la splendeur de leur biodiversité, combinée à celle de leurs géosystèmes orographiques, offre à ces régions particulières, des activités touristiques de réputation mondiale. Mais celles-ci sont périodiquement compromises par des climats d'insécurité qui sévissent dans certaines parties de la sous-région [Rapport de l'Organisation Mondiale du Tourisme, 2004, Afrique, P 208]. Nous allons donc apporter quelques éléments de réponse relative aux liens de causalité de ces drames qui surviennent fréquemment entre la RD Congo et le Rwanda et le chaos perpétré par des rébellions et des dissidences armées qui en résultent.

II. LES DISPARITES SOCIO-POLITIQUES

Les liens de causalités des guerres des Grands Lacs s'articulent autour de cinq dimensions socio-politiques majeures que nous ne verrons pas toutes en détails : la naissance géopolitique du triangle RDC-Rwanda- Burundi, l'ère coloniale et celle de certains phénomènes de rétro causalité précoloniale, l'abolition du système socio-politique ancestral axé sur la féodalité au Ruanda-Urundi, le surpeuplement de la région au bord de l'explosion démographique et l'attractivité de la RD Congo voisine par ses immenses richesses minières.

A- La naissance géopolitique du Congo Belge – Ruanda-Urundi

La RD Congo, en tant qu'ex – colonie belge, est une entité géopolitique qui a toujours hanté l'imagination de tous ceux qui ont tenté de connaître les éléments fondamentaux de sa grandeur. Tout y est excessif et démesuré, à commencer par le fleuve Congo d'où elle tire son nom, long de 4670 km avec ses débits maxima de plus de 65000 m³/s à Kinshasa. C'est le

second fleuve du monde après l'Amazonie. De forme trapue, sa superficie fait 2.345095 km² soit 77 fois celle de la Belgique (30.500 km²) qui l'a administrée [Cf. Le Grand Livre du Monde, Sélection du Reader's Digest, 1995, P 724].

Cette massivité fait d'elle, le deuxième pays d'Afrique après l'Algérie. Pays de plus de 300 groupes ethniques, sa langue officielle est le Français. Pour les échanges traditionnels, on utilise les langues véhiculaires comme le Lingala, le Kikongo, le Tshiluba et le Kiswili ; sa population devrait dépasser les 100 millions d'habitants en 2025. L'extravagance de ses impressionnantes ressources géologiques et minières, fait rêver le monde entier. Pays de la « Rumba congolaise », la RDC n'a pas une tradition guerrière. Si on les regroupe ensemble en agrégat géopolitique formé de l'ex-colonie du Congo belge et du territoire sous tutelle appelée autrefois le Ruanda-Urundi (aujourd'hui République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi) on s'aperçoit qu'ils s'étendent du Nord au Sud entre les latitudes 5° 18 N et 13° 22 S, et de l'est à l'ouest entre les longitudes 12° 18 E et 30° 55. Les territoires exigus du Ruanda-Urundi font au total 54.172 km² dont 27816 km² pour le Burundi et 26338 km² pour le Rwanda [cf. Vladimir Drachoussoff et al, Fondation Roi Baudouin, 1991, P.3].

A l'opposé de la RDC, il est très important de souligner que sur le plan géopolitique, de nombreux auteurs s'accordent à reconnaître que de tous les Etats africains situés au Sud du Sahara, le Rwanda, le Burundi ainsi que l'Ethiopie, avaient des frontières anciennes, précoloniales. Des vestiges de la métallurgie du fer y ont été découverts, témoignant de la présence de population, probablement bantoue dès le III^e siècle de notre ère. Des agriculteurs Bantous, les Hutus arrivent en effet dans le pays vers cette époque où vivaient également les ancêtres des pygmées actuels (les Twas) ; viennent ensuite, entre les X^e et XV^e s. des pasteurs d'origine nilotique, les Tutsis. Ils arrivent avec leurs troupeaux de vaches à longues cornes et instaurent une aristocratie fondée sur la possession des bovins. Ainsi, petit à petit, ils établissent leur suprématie sur les autres communautés : aux hutus l'agriculture, aux Tutsis l'élevage pastoral et aux Twas le travail de la poterie.

Au Rwanda, les uns et les autres parlent le Kinyarwanda, une langue bantoue ; au Burundi, on parle en langues Kirundi et Swahili. Ces deux pays étaient partagés en petits royaumes gouvernés par des rois appelés Mwami ; « les mariages entre ethnies et l'évolution sociale ont favorisé l'intégration des populations différentes, mais n'ont pas résolu le problème de pouvoir demeuré aux mains d'une aristocratie, celle des Tutsis ». [Le Grand Livre du Monde,

Sélection du Reader's Digest, Rwanda, 1995, P.585]. Sans aucun doute, cette monopolisation coutumière du pouvoir à travers l'époque coloniale, va se heurter aux grands changements intervenus dans ces pays avec leur modernisation, l'éclosion de nouvelles mentalités subversives et révolutionnaires qui vont animer les scènes sociopolitiques opposant les Hutus aux Tutsis depuis la veille de leur indépendance jusqu'à nos jours.

B-L 'ère coloniale et ses injustices sociales

L'ère coloniale est précédée par la conférence de Berlin (1884-1885) où 14 nations occidentales ont décidé de la balkanisation de l'Afrique, d'ouvrir l'intérieur du continent à leur civilisation universelle. En ce qui concerne les pays des Grands Lacs qui font l'objet de cette analyse, voici ci-après quelques repères chronologiques.

Le début de la colonisation du Rwanda et Burundi commence par la conférence de Berlin citée ci-dessus, qui attribue ces deux pays à l'Allemagne. En « 1892, le géographe et philosophe autrichien Oscar Baumann est le premier européen à y entrer. En 1894, un officier Allemand, le comte Von Götzen traverse le Rwanda à la tête d'un bataillon de 620 soldats » [cf. Guides Ecofinances, Groupe J.A, 2005, P 11]. Devant la réticence du Mwami (roi) en face d'eux, son demi-frère fomenta un coup d'Etat sanglant en 1886 et s'empara du pouvoir ; puis, il reconnait le protectorat allemand qui devient officiel en 1899. Il s'en suit l'arrivée des missionnaires catholiques, les pères blancs en 1900 (...).

Le 14 mai 1910, Belges et Allemands signèrent une convention fixant le tracé des frontières entre le Congo belge et le Ruanda-Urundi allemand incluant dans le Congo belge des territoires qui dépendaient auparavant du Rwanda [Michel Gaud, AC, 1997, P.67]. En 1916, au cours de la Première guerre mondiale de 1914-1918, les troupes belges chassèrent les Allemands. Les Britanniques, installés en Ouganda et au Tanganyika (majeure partie actuelle de la Tanzanie) se font octroyer les districts dans le Nord et l'Est, peuplés de Rwandais.

« En 1923, la Belgique reçut mandat de la Société des Nations d'administrer cette ex-colonie allemande. Elle exerça ce mandat jusqu'en 1946. Et de 1946 à 1962, elle administra le territoire dans le cadre de régime de tutelle sous les auspices et le contrôle des Nations-Unies. Précisons que par la loi du 21 Août 1925, le territoire du Ruanda-Urundi avait été administrativement lié à la colonie du Congo belge dont il formait un Vice-gouvernement

général, avec toutefois, une personnalité juridique distincte et un patrimoine (intrinsèque) » [Fondation Roi Baudouin, 1991, P.75].

La Belgique va alors gouverner le Ruanda-Urundi par l'intermédiaire des pouvoirs locaux représentés par le Mwami (roi) et les Tutsis (minoritaires à 14,75%). C'est là que le bât blesse. Parallèlement, les missionnaires vont christianiser le pays en prenant en main l'essentiel de l'éducation de base. C'est à travers eux que se fait l'éducation politique de la majorité de la population, les Hutus (84%) qui, jusque-là, ont été tenus à l'écart de la gestion du pays dont le climat socio-politique commença à s'assombrir. « Lorsque survint en 1959, la mort du Mwami Mutara et qu'arrive au pouvoir une fraction tutsie plus intragisante et inquiète des revendications hutues, des troubles graves éclatèrent dans le pays. Ils dégénèrent en une révolution violente et une prise de pouvoir par la majorité hutue. Ce syndrome se traduisit par la rupture de la coexistence pacifique entre Hutus et Tutsis dans les pays des Grands Lacs face à la neutralité des Twas (pygmées) qui ne constituent que 0,25% de la population totale. Suite à ces coups de force, les responsables tutsis et le Mwami se réfugièrent dans les pays voisins. En même temps que le Burundi, le Rwanda accède à l'indépendance le 1^{er} juillet 1962 bien après celle de leur géant voisin, le Congo belge, survenue le 30 juin 1960. Tel a été le début sulfureux de ces cycles de violence qui ont mis ces pays à feu et à sang impliquant la responsabilité de l'ex-puissance coloniale.

III. Crises identitaires, chocs de civilisations et abolition de la féodalité tutsie

Au regard des clivages ethnosociologiques observés dans certains pays des Grands Lacs, en l'occurrence au Burundi et au Rwanda, il n'en demeure pas moins que « la domination européenne a fortement influencé leurs organisations socio-politiques » coutumières. « Elle a superposé aux pouvoirs traditionnels des Tutsis, un pouvoir colonial ou de tutelle conçu selon un schéma européen ». Toutefois, « la politique coloniale belge se situait à mi-chemin entre les méthodes françaises favorisant l'assimilation et les méthodes britanniques de gouvernement indirect ». [Fondation Roi Baudouin, 1991, P.69]. L'influence des systèmes de caste est restée dominante dans la vie quotidienne, quoique érodée par l'effet de l'économie monétaire, l'urbanisation, le brassage des individus dans les villes, les entreprises, les écoles, l'armée.

Par conséquent, le Rwanda et le Burundi ont eu à connaître deux types de changements politiques : la déstructuration de l'hégémonie tutsie au Rwanda, le renversement de la monarchie féodale au Burundi. L'évolution de ces deux pays n'a donc pas été identique. Mais, c'est quoi la féodalité et pourquoi l'a-t-on abolie ? Pour bien appréhender son sens, il suffit de recourir au dictionnaire Larousse qui dit ceci : la féodalité « est un ensemble des lois et coutumes qui régissent l'ordre politique et social » au Moyen Age européen, impliquant « d'une part, la prédominance d'une classe de guerriers et d'autre part, des liens de dépendance d'homme à homme... La féodalité repose sur un réseau de liens de dépendance entre les seigneurs et leurs vassaux ». En Europe, elle était à l'origine de beaucoup de rivalités de pouvoir et de nombreuses guerres médiévales entre les seigneurs, les rois dont les ambitions géopolitiques se traduisaient par des conquêtes des terres d'autres peuples qu'ils envahissaient et les soumettaient à leur volonté.

Parmi les guerres médiévales européennes, celle qui est la mieux connue est sans doute la terrible « Guerre de 100 ans » opposant la France à l'Angleterre (1337 – 1453). Etant un système de castes, la féodalité a donné naissance à l'aristocratie et à la monarchie absolue et ses abus de pouvoir d'asservissement et il fallait attendre la révolution française de 1789 proclamant « la Liberté-Egalité-Fraternité » pour s'en débarrasser progressivement avec le temps. Autant voir dans la féodalité africaine instaurée jadis au Rwanda et au Burundi par les Tutsis, la résurgence et la symétrie de la féodalité européenne ; sa découverte à la surprise générale des colonisateurs européens de la fin du XIXe siècle, suscitait le respect et l'admiration qu'ils avaient pour les Tutsis par rapport aux Hutus qui se sentaient marginalisés et victimes d'ostracisme. C'est ainsi qu'un mur d'incompréhension commença à se dresser arbitrairement entre ces deux groupes sociaux dont la coexistence pacifique a cédé la place à des affrontements sanglants avec des bilans lourds. Aussi, les évolutions socio-politiques de ces pays des Grands Lacs, sont contrecarrées par leurs explosions démographiques, surtout au « Rwanda, au Burundi et au Kivu » considérés comme des « espaces d'accumulation démographique sur des terroirs exigües et saturés » devenus « des tragiques terres de violences », [R. Pourtier, BAGF, 2010, 87^e A, P.6].

IV. Le spectre de surpeuplement et ses syndromes d'explosion démographique

Parmi cette longue litanie de facteurs endogènes et exogènes des conflits qui éclatent dans les pays des Grands Lacs dont les répercussions se traduisent par la victimisation criminogène

des populations de l'Est de la RDC, on peut évoquer « le caractère débridé de l'accroissement démographique » au Burundi et au Rwanda sur fond de paupérisation économique porteuse de conséquences fâcheuses avec « des débordements de frontière, des violences interethniques et des revendications territoriales » [Jean Claude Chesnais, Bordas, 1991, P. 65]. En nous appuyant sur certaines données statistiques, on s'aperçoit évidemment que ces deux pays des Grands Lacs sont qualifiés par certains auteurs, de « fourmilières humaines », comparables aux pays d'Asie dont les densités de population sont les plus élevées au monde, à savoir, celles de la Chine, de l'Inde, du Japon, du Singapour, du Viêt-Nam, du Bangladesh, etc...

Cela tient à deux causes à la fois historiques et géographiques ; si on remonte en amont de l'histoire, on s'aperçoit que le « Rwanda et le Burundi sont deux anciens petits royaumes d'Afrique centrale et orientale, qui doivent l'importance de leur peuplement au fait qu'ils ont, autrefois, échappé aux trafics des marchands d'esclaves et à la fertilité de bons sols volcaniques » [Y. Lacoste, Larousse, 2009, P. 225]. En plus de cela, l'exigüité de leur territoire mérite d'être soulignée. Le Rwanda avec 26338 Km² dont 24948 km² de terres et 1390 km² de lacs, possède une population estimée à plus de 10 millions d'habitants en 2010, soit une densité supérieure à 400 hts/km² ; le Burundi qui fait 28000 km² pour 9 millions d'habitants la même année, a une densité de 321 hts/km². En comparaison avec celle de la Chine (9. 600.000 km² de superficie pour une population de 1,328 milliard personnes, soit 138 hts/km²), on voit que les densités de populations au km² de ces deux pays des Grands Lacs dépassent largement celle de la Chine, le deuxième pays le plus peuplé du monde après l'Inde ; n'oublions pas surtout le génocide des Tutsis rwandais de 1994 qui faisait près d'un million de morts, une amputation tragique de sa population totale dont la projection pour l'année 2025 était estimée à 20 millions d'habitants [cf. Le Courrier, N° 144, Démographie et développement, P. 91]. Cependant, en raison d'une densité très élevée d'habitant /km², ces deux pays sont « malmenés par l'érosion et le surpâturage. Le sol nourrit néanmoins une population qui vit dispersée sur de petits lopins de terre » [Le Grand Livre du Monde, Sélection du Reader's Digest, 1995, P. 130].

Le spectre de ces surpeuplements où l'on constate des « pénuries de terres », soulève des interrogations sur l'avenir de la démographie africaine. « A quoi bon faire des enfants pour les livrer à la misère et aux fléaux sociaux » s'exclame Ahmed Bahri, auteur de l'article

« Croissance démographique et développement économique en Afrique » [cf. Le Courrier n° 144, 1994, P. 91]. C'est là que la Théorie de Robert Malthus devient une réalité.

En effet, Malthus, économiste britannique, auteur d'un document « Essai sur le principe de la population, (1798) », y présente l'accroissement de la population comme un danger pour la subsistance du monde et recommande la restriction volontaire des naissances. Près de deux siècles plus tard, les Nations Unies mirent en place en 1967 le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de Population). A l'échelle africaine, une prise de conscience commença à émerger sur une politique de population du continent évalué à 1,2 milliard d'habitants en 2020 dont le taux de croissance devrait baisser de 3% au cours des années 90, à 2,5% à l'an 2000 et 2% à l'an 2010, une décision prise en 1984 à Arusha en Tanzanie où les experts ont adopté le « Programme d'Action de Kilimandjaro, le PAK ».

A l'issue de leurs recommandations, inconnues des milieux populaires africains où beaucoup de familles pensent que la richesse s'acquiert grâce au « baby-boom », considéré comme le moteur de la productivité globale, la croissance démographique pèsera sur les ressources disponibles, entraînera leurs pénuries qui provoqueront des angoisses et des phénomènes migratoires, et « certains territoires déjà densément peuplés » sont en train de devenir des pôles émetteurs de « migrants qui s'installeront dans les pays voisins, voir plus loin encore » [BAD, OCDE, PNUD, le développement territorial au cœur de la transformation structurelle de l'Afrique... 2015, P.163] . Quoi qu'il en soit, la croissance économique et ses multiples conséquences environnementales néfastes, reste avant tout un défi à relever visant subvenir aux besoins des différentes populations confrontées aux problèmes de pauvreté extrême. Voici quelques seuls de pauvreté en pourcentage des populations vivant avec moins d'un dollar par jour, qui ont retenu notre attention parmi les pays des Grands Lacs : Burundi 81,3% (2006), RDC 87,7% (2006), Rwanda 63% (2011), Ouganda 37,8% (2013) [cf. les références ci-dessus, P. 356-357]. Le cas de la RDC est le plus grand paradoxe de la pauvreté dans l'abondance des richesses minières dont dispose ce pays et dont le mal trouve sa racine dans la constitution du Zaïre, cette aberration de « l'article quinze ...débrouille – toi toi- même » et que « le président Mobutu lui-même aurait fait l'apologie du vol » devenu un système machiavélique de gouvernance, une kleptocratie à ciel ouvert. De l'avis de nombreux auteurs, « le Zaïre redevenu la RDC), reste un Géant aux pieds d'argile » [R. Pourtier, du Zaïre au Congo, un territoire en quête d'Etat AC, 1997, P. 19-21]. C'est aussi un pays ruiné, « un

Géant à l'arrêt » évoque – t-on parfois [cf. Sébastien Melmoth, Afrique Magazine, n° 317, 2012, P. 58].

Etant considérée comme la colonne vertébrale de la CEEAC (Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale) et d'autres institutions d'intégration régionale, la RDC est gangrenée par mille maux ayant des répercussions géopolitiques inévitables sur l'ensemble de ses voisins dont certains profitent de ses faiblesses pour s'ingérer dans ses affaires intérieures et même l'envahir pour piller ses ressources minières avec des soutiens accordés à des rébellions et des dissidences armées à ses frontières orientales où règne la loi du plus fort dans la périphérie montagneuse du Kivu et des Virunga...

V. La Théorie du complot et la géo diplomatie du chaos

De Burundi en passant par le Rwanda et l'Est de la RDC et sans doute au-delà, ces entités géopolitiques sont secouées par des cycles de violences dont l'épicentre s'est déplacé d'un pays à un autre pour se retrouver dans le Kivu à l'Est de la RDC, en proie à des rébellions et des dissidences armées qui écument cette partie de l'Afrique centrale et orientale. De toute évidence, cette situation volatile a pour dénominateur commun, une tectonique « ethnico – politique » dont le moteur est la bombe démographique des pays des Grands Lacs signalée ci-dessus. L'explosion de celle-ci a provoqué plusieurs « tsunamis » vecteurs du chaos général. Les liens de rétro causalité s'enchaînent à travers l'espace et le temps de la manière suivante : à partir du génocide des Tutsis rwandais de 1994, quelque 1,2 million de Hutus originaires du Rwanda, y compris les ex-FAR (Forces armées rwandaises), les miliciens interahmwes ayant pris part au génocide, ont fui devant l'avancée d'une rébellion tutsie dénommée le FPR (Front patriotique rwandais) de Paul Kagamé, vers la province du Kivu située à l'Est du Zaïre. Il convient de préciser que cette région du Kivu est habitée entre autres par l'ethnie tutsie, les Banyamulenges qui se sont installés là bien avant la période coloniale. Au temps du Maréchal Mobutu, « le droit à la nationalité Zaïroise leur fut retiré par une loi de 1981. C'est ce que révèle Marc Pape dans son article « la presse et les réfugiés rwandais au Congo-Zaïre » [AC, n°183, 1999, P. 53].

L'afflux des réfugiés hutus rwandais dans l'Est de l'ex-Zaïre va provoquer deux phénomènes majeurs : la transposition de la haine des uns et des autres dans le pays d'accueil et la poursuite des massacres perpétrés contre les Tutsis en ciblant les Banyamulenges vivant dans

la région frontalière, mais surtout, quelques 6000 combattants d'entre eux se sont regroupés au sein d'une nouvelle rébellion contre Kigali. Il s'agit des FDLR (Forces Démocratiques de Libération du Rwanda) [se référer au périodique Marchés Tropicaux & Méditerranéens, n°-3244, 2008, P 22]. Bref, les problèmes de sécurité sur la frontière entre le Rwanda et la RDC sont un sujet brûlant qui dessèche les lèvres. La tension y demeure considérablement et il faut absolument désethniciser les mentalités pour ramener la paix dans cette région des Grands Lacs.

C'est dans ce contexte de degré d'insécurité inflammable, qu'en 1996, une autre rébellion éclate à l'Est de l'ex-Zaïre. Il s'agit de l'Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) dirigée par Laurent Désiré Kabila appuyé par le Rwanda, l'Ouganda, les guerriers Maï-Maï et de nombreux Banyamulenges [Cf. le document ABC des Nations-Unies, Département de l'information, NY, 2006, P. 111]. La capitale Kinshasa est prise en 1997 et Kabila ferme la parenthèse du mobutisme en rebaptisant le pays redevenu République Démocratique du Congo. Cependant, le 2 Août 1998, un autre conflit d'une ampleur inédite éclate contre le gouvernement de L.D. Kabila, boudé par ses alliés d'hier le Rwanda le Burundi et l'Ouganda qui décidèrent d'entrer en guerre contre la RDC en pénétrant dans le Kivu et dans une grande partie du pays. « L'Angola, le Tchad, la Namibie et le Zimbabwe se sont engagée à fournir un appui militaire au président Kabila. La Libye et le Soudan font figure d'alliés officieux » d'après les révélations faites par Jean-Dominique Geslin [JA, à qui profite la guerre ? n° 2026, 1999, P. 31-33]. Le Burundi quant à lui, pénètre également dans la RDC pour y poursuivre les extrémistes hutus des Forces de Défense de la Démocratie (FDD); en fin de compte, c'est l'ensemble des Pays des Grands Lacs qui sont en ébullition et saturés par des théories de complot qui se traduisent par des actes de géodiplomatie du chaos. C'est au cours de ces temps d'angoisse que sont apparues de nouvelles dissidences en RDC à savoir : le RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie). Etant pro-rwanda, ce mouvement a été piloté à tour de rôle par Ernest Wamba dia Wamba, Emile Ilunga, Adolphe Onusumba Yemba, Azaria Ruberwa et le général Laurent Nkunda.

Parallèlement à cela, Jean Pierre Mbemba créa le MLC (Mouvement pour la Libération du Congo) qui contrôle la région de l'Equateur et les provinces septentrionales et orientales. Entre temps, le président Laurent Désiré Kabila fut assassiné le 16 Janvier 2001. Son fils Joseph Kabila le succède. En 2008, une autre rébellion a vu le jour. C'est le CNDP (Congrès

National pour la Défense du Peuple) dirigé par Laurent NKunda, puis Bosco Ntaganda poursuivi pour crime de guerre par la cour pénale internationale (CPI). C'est l'un de ces adjoints, Sultani Makenga qui, dans la foulée, lance le M23 qui a vu le jour dans l'Est de la RDC en 2012. Le M23 signifie tout simplement « Mouvement du 23 Mars » en référence aux accords bipartites signés entre le CNDP dont il est issu et Kinshasa en 2009, prévoyant le brassage de leurs hommes dans l'armée congolaise. La communauté internationale réclame toujours la fin de cette effroyable guerre qui a semé tant de désolation et de terreur dans la région des Grands Lacs au risque de provoquer la désintégration de la CEEAC (Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale) de la COMESA (Common Market for Eastern and Soufthern Africa) et surtout le déclin de la CEPGL (Communauté économique des Pays des Grands Lacs) qui a fait l'objet du retrait du Rwanda tout récemment en claquant également les portes de la CEEAC.

CONCLUSION

La réflexion sur les origines et la pérennisation des violences qui ont embrasé les pays des Grands Lacs en général avec des rebondissements sur les terres du Kivu et leurs conséquences tentaculaires, s'expliquent par la résurgence de la rétroactivité des scènes d'injustices de l'ère coloniale dont C. Braeckman a parfaitement démontré les rapports de causalité dans son ouvrage « Terreur africaine : Burundi, Rwanda, Zaïre, les racines de la violence » en mettant en évidence « les responsabilités coloniales belges qui, en réservant aux Tutsis les fonctions les plus élevées au détriment des Hutus cantonnés dans des tâches agricoles » ont semé à travers ces pays, les ingrédients nécessaires à la fermentation des antagonismes socio-politiques liés à ces inégalités à grande échelle. Il en résulte la prolifération des rébellions et des dissidences armées appuyées souvent par ces mêmes pays des Grands Lacs et certaines puissances étrangères. « Les ingérences du Rwanda et sa responsabilité dans la poursuite de la guerre en RD Congo, amenèrent ses soutiens américains et britanniques à prendre leurs distances avec lui. Plusieurs accords de paix furent signés et ne furent pas respectés » évoque Pascal Boniface, Directeur de l'Institut de relations internationales stratégiques (IRIS) dans son ouvrage « Le Grand livre de la Géopolitique, 2014, P. 271 ». Par conséquent, la persistance de ce conflit met en péril l'intégration régionale en Afrique centrale et orientale du point de vue des grands bouleversements géopolitiques du monde d'aujourd'hui.

Bibliographie

I- Ouvrages généraux

- ABC des Nations-Unies : Paix et sécurité internationales, Département de l'Information des NU, New York, 2006
- Annuaire économique, géopolitique mondial : l'état du monde édit. La Découverte, P. 2005
- Atlas du Monde diplomatique, Hors – série : Un monde à l'envers, 2008
- Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde, repenser la géographie économique, de Boeck, NH, Washington DC, 2009
- Boniface (P) : Le Grand Livre de la Géopolitique, les relations internationales depuis 1945, Eyrolles, 2014
- Braeckman (C) : Terreur africaine, Burundi – Rwanda – Zaïre, les racines de la violence, Fayard, Paris, 1996, 347 P.
- Chesnaïs (J.C) : La population du monde, de l'antiquité à 2050, Bordas, Paris, 1991
- Claval(P) : La Géographie culturelle, édition Nathan, Paris, 1995
- Fondation Roi Baudouin : Le développement rural en Afrique centrale 1908-1962, vol I. t II Bruxelles, Belgique 1991 ;
- Lacoste (Y) : Géopolitique, Larousse, 2009 ;
- Mutoy Mubiala : Coopérer pour la paix en Afrique centrale, UNIDIR, Genève, Suisse 2003 ;
- OCDE, BAD, PNUD : Perspectives économiques en Afrique 2015, développement territorial et inclusion spatiale ;
- Sélection du Reader's Digest : Le Grand Livre du Monde, Dictionnaire Géographique – Paris. Bruxelles. Montréal. Zurich, 7^e édit 1995

II. Revues et Journaux spécialisés

- Afrique contemporaine n° 183, Dossier spécial du Zaïre au Congo, 1997
- Afrique Magazine n° 317, RD Congo, un Géant à l'Arrêt, 2012
- CIDCOM, Groupe Jeune Afrique : Le Rwanda, le pays et son potentiel économique, Paris 2005
- Le COURRIER : Afrique-Caraïbes-Pacifique-Union Européenne. Démographie et Développement, n°144 Mars-avril 1994
- Jeune Afrique, l'Intelligent : n° 2265, 2004 RD Congo –Rwanda : La Guerre des Grands Lacs aura-t-elle lieu ?
- Jeune Afrique n° 2707, 2012 : RD Congo Au-dessus du volcan

Jeune Afrique n° 2026, 1999, RD Congo, à qui profite la guerre L'autre Afrique n° 17, avril 2002 : RDC, un pas en avant, deux pas en arrière

Bulletin de l'Association de Géographes Français BAGF, 1960-2010, un demi – siècle de mutations africaines, 87^e année, 2010 – 1 Mars

Marchés Tropicaux & Méditerranéens n° 3244, RD Congo, les rebelles Hutus rwandais sous pression P. 22, 2008 AFP.